

JURY D'APPEL

Appel 2006/09

Règles impliquées : 70.5, F2.1

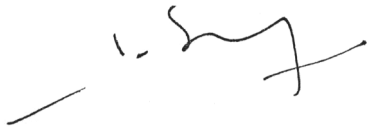
Epreuve :	Raid EMERAUDE
Dates :	1 et 2 juillet 2006
Club organisateur :	YC SAINT LUNAIRE
Classe :	Catamaran
Président du Comité de protestation :	Patrick Celton
Président du Comité de Course :	Marc Guichard

Par un courrier postal du 20 juillet et reçue le 26 juillet 2006, Monsieur Jean-Michel Meyers fait appel de la décision du Comité de Protestation rendue le 2 juillet 2006 refusant sa demande de réparation à la course n°1.

L'appel n'étant pas conforme à l'Annexe F2.1 des RCV 2005-2008 n'est pas instruit par le Jury d'Appel.

Fait à Paris, le 16 septembre 2006

Le Président du Jury d'Appel
Jacques Simon



Assesseurs : A. Bellaguet, B. Bonneau, G. Bossé, P. Gérodias, Y. Léglise, J. Lemoine, A. Meyran